



amis montagnards

## ski de randonnée

**but de la course**

**date**

difficulté

dénivellation

frais de transport (40ct/km)

matériel ski de rando +  crampons  piolet  baudrier  autre

chefs de course

matériel chefs de course

rendez-vous

heure

message en cas de modification  078 684 16 46  site

dès

### extraits du règlement des courses

1. La pratique des sports de montagne comporte des risques. En dépit de l'encadrement bénévole apporté par des chefs de courses, ces risques ne peuvent être complètement écartés. Aussi, chaque participant est rendu attentif au fait qu'il s'engage en montagne à ses risques et périls, qu'il doit renoncer à une course s'il estime ne pas disposer des aptitudes suffisantes et qu'il doit, pendant toute la durée de la course, faire preuve d'un comportement adapté aux circonstances.

2. Les courses sont organisées et dirigées par deux chefs de course reconnus par le président de la commission, sauf circonstances exceptionnelles.

3. Les chefs de course limitent le nombre de participants, en fonction du nombre de chefs de course, de premiers de cordée, de la difficulté et des conditions de la course, de l'occupation des refuges ou d'autres limites d'organisation. Le nombre maximum de participants est de 6 par chef de course ; il est de 8 pour les courses d'initiation.

4. L'inscription aux courses est obligatoire et se prend le mardi précédent à la MAM, de 19h30 à 21h. La priorité est accordée aux membres du club. Les chefs de course peuvent refuser les personnes qui ne répondent pas aux exigences de la course. Ils peuvent prendre une inscription sous réserve de renseignements pris auprès d'autres chefs de course connaissant le participant.

5. Les participants doivent :

- a) communiquer aux chefs de course tout problème de santé et l'utilisation de matériel spécial ;
- b) disposer d'une forme physique et d'un niveau technique adapté à la course projetée, notamment maîtriser les virages dans toutes les neiges ;
- c) être au bénéfice d'une assurance couvrant les risques d'accidents en montagne, ainsi que les frais de recherche et de sauvetage ;
- d) annoncer sans délai leur éventuel désistement au chef de course ;
- e) emporter le matériel mentionné sur la feuille de course et accepter le matériel commun réparti entre les participants ;
- f) porter le DVA qui est obligatoire ;
- g) se conformer aux directives des chefs de course.

6. Les chefs de course peuvent en tout temps modifier ou annuler une course. Il est impératif de téléphoner au 022 710 68 44 pour prendre connaissance des éventuelles modifications.

7. Les courses courtes ou de début de saison sont accessibles à tous, le rythme du groupe sera adapté aux moins rapides. Les courses relativement longues, celles de plus de 1400 m de dénivelé, ainsi que les courses alpines de fin de saison suivent un rythme imposé par les horaires inhérents à ce genre de sorties. Seuls les participants justifiant du niveau technique et physique correspondant seront admis à la course.

### à remettre au responsable de la commission le plus rapidement possible

conditions et observations

---

---

---

genève, le

signature

but de la course

date

	nom prénom	adresse complète	téléphone / natel, e-mail	o=oui n=non		
				membre	voiture	air glacier rega
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						

Les participants peuvent louer DVA, pelles, sondes, etc. les mardis soirs de 19h30 à 20h30 auprès de la personne responsable.  
Le matériel doit être rendu en bon état le mardi suivant.